



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2015
Français
Original : anglais

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2016

2-4 février 2016

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire*

Plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017 : examen et mise à jour pour 2016 et 2017

Résumé

Le plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017 a été présenté à la première session ordinaire du Conseil d'administration en 2014. Il expose les principes directeurs et les objectifs des évaluations thématiques mondiales de l'UNICEF, présente une liste hiérarchisée des thèmes à couvrir et donne des précisions sur le cadre d'allocation des ressources, les modalités d'exécution, les principaux risques et le dispositif de présentation de rapports.

Le présent rapport met à jour et révisé le plan. Il examine les progrès accomplis dans sa mise en œuvre et présente des révisions pour la période 2016-2017. L'approche et les principes qui sous-tendent le plan original et sa mise en œuvre restent inchangés. Les révisions de la liste des thèmes d'évaluation pour 2016 et 2017 reflètent des priorités nouvelles et ont une portée limitée. Le plan d'évaluation reste donc étroitement aligné sur le Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2014-2017.

* E/ICEF/2016/1.



I. Introduction

1 Le présent rapport met à jour et révisé le plan des évaluations thématiques mondiales de l'UNICEF pour la période 2014-2017, présenté à la première session ordinaire du Conseil d'administration de l'UNICEF en 2014. Le présent rapport examine les progrès accomplis dans sa mise en œuvre et présente des révisions pour la période 2016-2017. L'approche et les principes qui sous-tendent le plan et sa mise en œuvre restent inchangés et il convient de se référer au document précédent pour tout complément d'informations.

2. La politique d'évaluation révisée exige que le Bureau de l'évaluation prenne en charge « la préparation d'un plan d'évaluation global, définissant les priorités stratégiques pour l'évaluation et mettant en évidence les principales évaluations thématiques mondiales à entreprendre indépendamment par le Bureau de l'évaluation, la conception et la gestion des évaluations mondiales conformément aux pratiques optimales internationales et la diffusion en temps opportun des résultats pour l'adoption de mesures par la direction et les autres parties prenantes »¹. Le plan des évaluations thématiques mondiales répond à cette exigence.

3. Les évaluations thématiques mondiales effectuées par le Bureau de l'évaluation sont des exercices de large portée destinés à dresser un bilan global du travail de l'UNICEF dans un domaine ou sur un thème particulier et visant, dans chaque cas, à formuler des constatations, des conclusions et des recommandations d'intérêt stratégique. Le plan des évaluations thématiques mondiales sert de cadre à la réalisation de ces grandes évaluations thématiques. Il est étroitement aligné sur le Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2014-2017 et il a été conçu pour soutenir et orienter la mise en œuvre de ce plan.

4. Les révisions présentées dans le présent document ont été faites après avoir consulté les bureaux de l'UNICEF au siège et au niveau régional. Les collègues ont été invités à revoir les thèmes proposés pour évaluation en 2016 et 2017 et à indiquer leurs préférences, ainsi qu'à suggérer de nouveaux thèmes lorsqu'ils les considèrent importants. Les révisions faites par le Bureau de l'évaluation reflètent des priorités nouvelles mais sont limitées en nombre et en portée. Le plan d'évaluation reste donc étroitement aligné sur le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017.

5. Le présent rapport est organisé comme suit : après une note sur le contexte, l'objectif et les principaux principes du plan sont rappelés et le contenu en général du plan pour la période 2014-2017 est brièvement récapitulé (sect. II à IV). La section V décrit les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan en 2014 et 2015 en donnant un aperçu de l'état de la mise en œuvre à la fin de 2015. La section VI présente des plans pour 2016 et 2017, y compris un certain nombre de révisions au plan original. Les lecteurs qui souhaitent revoir la liste des évaluations proposées pour 2016-2017 devraient consulter cette section. Les sections suivantes décrivent le cadre de ressources, les principaux risques et le dispositif de présentation de rapports.

¹ Voir par. 35 b) de la politique d'évaluation révisée de l'UNICEF (E/ICEF/2013/14).

II. Contexte

6. Le présent document porte sur les évaluations thématiques mondiales menées par le Bureau de l'évaluation et ne couvre pas les autres activités dont ce bureau est chargé². Ne sont pas concernées non plus par le plan les évaluations entreprises par d'autres bureaux de l'UNICEF, notamment le relativement grand nombre d'évaluations menées aux niveaux régional et national qui répondent à des besoins différents³.

7. Les exercices connexes entrepris par d'autres parties de l'UNICEF (par exemple, les examens, les évaluations et les contrôles) ont été pris en compte pour préparer le plan des évaluations thématiques mondiales afin d'éviter les chevauchements avec les évaluations entreprises ailleurs.

III. Plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017 : objectif et principes

8. Le plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017 vise à offrir un cadre homogène pour la génération systématique de données d'évaluation utiles sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacité du travail de l'organisation dans le cadre de son Plan stratégique pour la période 2014-2017, ainsi que pour la mise à disposition, autant que faire se peut, d'observations factuelles sur l'impact et la durabilité.

9. Les grands principes des évaluations énoncés dans la politique d'évaluation révisée – utilité, crédibilité et indépendance – doivent guider la sélection et l'exécution des évaluations thématiques mondiales. La pertinence et les demandes de la direction, du personnel et des parties prenantes de l'UNICEF sont étroitement liées à l'utilité. Les révisions du plan reflètent l'évolution des besoins, des demandes et des intérêts des parties prenantes. La couverture est également importante pour refléter les activités de l'UNICEF, en fonction de leur orientation géographique, sectorielle ou thématique ainsi que des allocations des ressources ou des dépenses. La complémentarité est une considération connexe pour répondre à la nécessité de mettre à disposition des observations et des analyses qui s'ajoutent au stock existant de connaissances et ne font pas double emploi.

10. Le plan prête également attention au risque en traitant les questions présentant un niveau élevé de risque pour l'UNICEF, notamment du fait de travaux nouveaux, novateurs ou polémiques ainsi que d'opérations dans des environnements instables et exigeant des interventions qui impliquent de nombreuses parties prenantes et de longues chaînes d'exécution.

² Conformément à la politique d'évaluation révisée, le Bureau de l'évaluation contribue de plusieurs manières à la supervision du travail de l'UNICEF : en entreprenant des évaluations; en établissant des partenariats pour réaliser des évaluations et promouvoir le renforcement des capacités d'évaluation; en mettant au point des systèmes de gestion des résultats des évaluations, y compris les résultats générés par les évaluations menées aux niveaux régional et national, et en assurant la bonne marche de ces systèmes; et en orientant et soutenant le développement de la fonction d'évaluation dans l'ensemble de l'organisation.

³ Conformément à la politique d'évaluation révisée, il appartient à chaque bureau d'élaborer son propre plan intégré de suivi et d'évaluation, qui doit tenir compte des besoins propres à son contexte programmatique particulier, à ses objectifs et à son travail. Cette répartition des tâches reflète la structure décentralisée de l'organisation.

IV. Aperçu général du plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017

11. La présente section résume les thèmes énoncés dans le plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017 et les raisons de leur sélection. Eu égard à ce plan, le Bureau de l'évaluation devrait réaliser chaque année quatre évaluations principales et deux évaluations de moins grande ampleur et établir deux synthèses des évaluations. Les activités d'appui consisteront notamment à préparer les études de cadrage et méthodologiques pertinentes. La liste complète des thèmes énoncés dans le plan original figure à l'annexe I.

12. Les motifs de la sélection des évaluations énumérées dans le plan permettront de rassembler des données factuelles intéressant les sept domaines de résultats et les sept stratégies de mise en œuvre énoncés dans le Plan stratégique ainsi que les questions pluridisciplinaires de l'égalité des sexes et de l'action humanitaire.

13. Pour éviter que les ressources ne soient trop dispersées et qu'un saupoudrage ne nuise à leur utilité, plusieurs séries de questions ont été exclues. Le plan ne prévoit pas d'évaluations spécifiques de l'efficacité organisationnelle ou de la gestion et de l'excellence opérationnelle, telles que décrites dans la section sur l'« efficacité et l'efficacité de la gestion » du Plan stratégique. Les évaluations de la performance de divisions spécifiques ne sont pas comprises dans le plan actuel d'évaluation du fait que ces évaluations sont couramment faites par le Bureau de l'audit interne et des investigations. De même, le plan ne prévoit pas d'évaluations des programmes de pays car les bureaux de pays sont systématiquement vérifiés par le Bureau de l'audit interne et des investigations.

V. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan pour la période 2014-2015

14. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan en 2014 et 2015 sont résumés dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous. Si plusieurs des évaluations sont terminées, d'autres sont toujours en cours de réalisation. Comme indiqué dans le rapport annuel pour 2014 sur la fonction d'évaluation à l'UNICEF⁴, il y a eu des retards dans le lancement de la mise en œuvre du plan résultant de la nécessité de terminer les activités d'évaluation en cours reportées de la période précédente. De plus, le nombre sans précédent de crises de niveau 3 a demandé une attention urgente. Dans ces conditions, des ajustements ont été apportés au plan, comme l'indiquent les tableaux 1 et 2. Certains sujets ont été ajoutés et d'autres reportés à 2016 ou abandonnés afin de laisser davantage de temps pour des priorités collectives plus urgentes au cours des deux ans à venir.

15. Le Bureau de l'évaluation a également entrepris plusieurs évaluations qui ne figurent pas dans le plan. Il s'agit essentiellement d'évaluations conjointes, dont trois entreprises par le Groupe interorganisations de pilotage pour l'évaluation de l'action humanitaire qui évalue la réponse humanitaire des Nations Unies aux situations d'urgence en République centrafricaine, aux Philippines et au Soudan du Sud. Le Bureau de l'évaluation a également participé à une évaluation conjointe menée par le

⁴ E/ICEF/2015/10, présenté à la session annuelle de 2015.

bureau d'évaluation du Programme alimentaire mondial sur le Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (partenariat REACH) et il a fait partie des groupes de référence de deux évaluations en cours relevant de l'initiative d'évaluation indépendante de l'efficacité, de l'efficience et des résultats à l'échelle du système, coordonnée par le Corps commun d'inspection. Il peut être difficile de traiter les entreprises conjointes de ce genre dans des plans à moyen terme car les demandes d'appui peuvent souvent survenir à la dernière minute.

16. L'expérience a montré qu'il peut être difficile de formaliser les activités méthodologiques. Bien que le plan ait prévu plus d'un résultat méthodologique formel par an, il s'est avéré plus pratique d'aborder les problèmes de méthodologie directement liés à des évaluations planifiées ou en cours de réalisation. Ainsi, le travail méthodologique sur l'évaluabilité était nécessaire initialement pour donner des informations sur l'évaluation de l'évaluabilité du Plan stratégique et, depuis lors, il a été adapté pour orienter la conception de nouveaux programmes de pays. De même, les problèmes d'évaluation posés par le Programme de consolidation de la paix, d'éducation et de sensibilisation en cours de réalisation sont traités en pilotant une approche « d'évaluation du développement » en Éthiopie et au Myanmar, dans laquelle les évaluateurs attachés aux équipes du programme fournissent un soutien en temps réel pour le changement, l'adaptation et l'amélioration des résultats. Étant donné ces possibilités de mise en œuvre, les résultats méthodologiques formels ont donc été abandonnés dans le plan, bien que le travail de méthodologie se poursuive et, le cas échéant, que l'UNICEF continue à soutenir le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et d'autres partenaires dans leurs efforts méthodologiques pertinents.

Tableau 1
Statut des évaluations planifiées pour 2014

<i>Année (2014)</i>	<i>Statut à la fin de 2015</i>	<i>Commentaire</i>
1. Protection de l'enfance : lutte contre la violence à l'égard des enfants	Achevée	–
2. Contribution de l'UNICEF aux objectifs du Millénaire pour le développement	Exercice de cadrage achevé. Annulation de l'évaluation complète	Le cadrage indiquait que la contribution de l'UNICEF était bonne et qu'une évaluation sommative n'ajouterait pas grand-chose.
3. Dialogue sur les politiques à suivre et activités de plaidoyer en faveur des enfants au niveau national	Exercice de cadrage et d'état des lieux achevé. Annulation de l'évaluation complète	L'exercice de cadrage n'a pas permis d'établir une orientation cohérente ou une demande claire d'évaluation au niveau collectif.
4. Éducation : critères en termes d'apprentissage précoce et de développement et préparation à la scolarité	Achevée	–
5. Évaluabilité du Plan stratégique	Achevée	–

<i>Année (2014)</i>	<i>Statut à la fin de 2015</i>	<i>Commentaire</i>
6. Communication pour le développement : soutien aux changements normatifs	En cours de réalisation	Devrait être terminée mi-2016
7. Nutrition : examen des résultats de l'évaluation	Achevé	Présentée au Conseil d'administration en septembre 2014
8. Crise en Syrie: enseignements tirés de la synthèse des évaluations existantes (conjointes) [†]	Lancée	Devrait être terminée mi-2016
9. Méthodes d'évaluation de l'innovation	Remplacée par un travail sur l'évaluabilité	Le travail méthodologique sur l'évaluabilité éclaire l'évaluation du Plan stratégique et les orientations en cours sur la conception des programmes de pays.

[†] Effectuée conjointement avec le Groupe interorganisations de pilotage pour l'évaluation de l'action humanitaire.

Tableau 2
Statut des évaluations planifiées pour 2015

<i>Année (2015)</i>	<i>Statut à la fin de 2015</i>	<i>Commentaire</i>
1. Santé : renforcement des systèmes et moyens nationaux dans le secteur de la santé	Reportée pour tenir compte d'une évaluation de la réponse de l'UNICEF à l'épidémie d'Ebola	Évaluation sur le renforcement des systèmes de santé à lancer en 2016. L'évaluation de la réponse de l'UNICEF à l'épidémie d'Ebola devrait être achevée mi-2016.
2. Éviter les retards de croissance : faire en sorte que les services sanitaires et nutritionnels soient plus équitablement répartis	Lancée	Devrait être terminée fin 2016
3. Eau, assainissement et hygiène pour tous : favoriser l'accès à l'eau potable et à de bonnes pratiques d'hygiène	Reportée	À mettre en œuvre en 2016, en mettant spécifiquement l'accent sur les programmes d'approvisionnement en eau des zones rurales et des petites villes. Devrait être achevée fin 2016
4. Programme d'éducation et de consolidation de la paix	Achevée	–

<i>Année (2015)</i>	<i>Statut à la fin de 2015</i>	<i>Commentaire</i>
5. Soutien à la capacité nationale de développement	Remplacée	Remplacée par une grande évaluation de la réponse humanitaire de l'UNICEF en République arabe syrienne et dans la sous-région (achevée)*
6. Partenariats : mise en place de la stratégie de partenariats	Remplacée	Remplacée par une évaluation de la réponse de l'UNICEF à la crise en République centrafricaine (achevée)*
7. Protection sociale : examen des résultats de l'évaluation	Achevée	Présenté au Conseil d'administration en septembre 2015
8. Innovation : résultats de l'évaluation sur les nouvelles technologies et approches	Reportée	Examen de la synthèse de l'innovation à entreprendre en 2017. Remplacée en 2015 par un examen des résultats de l'évaluation WASH (devrait être terminée début 2016)
9. Méthodes d'évaluation des politiques	Remplacée	Remplacée par un travail pilote sur l'évaluation du développement (en cours de réalisation jusqu'à mi-2016)

* Ces thèmes étaient jugés urgents et ont donc été ajoutés au plan.

VI. Révision des thèmes pour 2016 et 2017

17. Pour la période 2016-2017, l'UNICEF prévoit de nouveau six évaluations thématiques chaque année. Elles représentent un équilibre entre les questions sectorielles tirées des domaines de résultats et des stratégies de mise en œuvre du Plan stratégique et entre les préoccupations de développement et humanitaires. Les domaines de résultats non couverts pendant la période 2014-2015 sont prioritaires, en particulier la santé, le VIH et le sida et les secteurs WASH. Deux rapports de synthèse seront également produits chaque année.

18. Les tableaux 3 et 4 ci-dessous résument les thèmes et le calendrier pour 2016 et 2017, respectivement. L'annexe III présente plus en détails chacun des thèmes actuellement prévus pour 2016-2017, en indiquant leur objectif et en décrivant comment ils se rattachent aux objectifs stratégiques de l'UNICEF.

19. Les révisions faites par le Bureau de l'évaluation sont peu nombreuses et ont une portée limitée. La plupart des thèmes actuellement prévus pour une évaluation en 2016 et 2017 figuraient déjà dans le plan original. Cependant, suite aux consultations sur le cadrage, l'objectif de plusieurs thèmes a été précisé. Ainsi, l'évaluation de l'intervention de l'UNICEF dans les secteurs WASH est maintenant axée sur la programmation de l'UNICEF dans les zones rurales et les petites villes.

20. Trois thèmes nouveaux qui ne figuraient pas dans le plan original ont été inclus : a) technologie au service du développement; b) couverture et qualité de la

réponse humanitaire de l'UNICEF dans des environnements complexes/fortement menacés; et c) synthèse des résultats des évaluations de l'action humanitaire de l'UNICEF dans les crises prolongées. Les consultations indiquent que chacun d'entre eux est considéré comme hautement prioritaire et leur mise en œuvre est maintenant prévue pour 2017.

21. La technologie au service du développement est un domaine toujours plus important du travail de l'UNICEF, qui s'appuie sur les travaux relatifs à l'innovation commencés il y a quelques années. Plus récemment, un travail visant à développer et appliquer de nouvelles technologies a été entrepris largement à l'UNICEF. Prévue pour 2017, une évaluation donnerait l'occasion d'apprécier l'utilisation de la technologie dans le développement de l'UNICEF, notamment la raison d'être de son utilisation et le schéma d'introduction, de soutien et de gestion dans les programmes assistés par l'organisation. L'objectif serait de tirer des enseignements de l'expérience acquise jusqu'à présent en vue d'éclairer les efforts futurs dans ce domaine en évolution rapide.

22. Plusieurs évaluations récentes ont porté sur la réponse de l'UNICEF aux crises prolongées. Une synthèse des constatations, leçons et conclusions principales de ces évaluations serait opportune étant donné leur nombre croissant. Une évaluation thématique de la réponse humanitaire de l'UNICEF dans des environnements complexes et fortement menacés permettrait une analyse plus approfondie et plus systématique en vue d'améliorer encore, lorsque c'est possible, sa couverture et la qualité de son action dans ces contextes difficiles.

23. Plusieurs thèmes prévus à l'origine pour 2016-2017 ont été supprimés vu qu'il n'y avait pas de demande. Ce sont notamment une évaluation sommative du système de suivi des résultats pour l'équité (système MoRES), une évaluation conjointe du programme de transformation élaboré par le Comité permanent interorganisations, l'évaluation de l'intégration et des liens intersectoriels dans les activités de l'UNICEF, l'évaluation de l'approche de l'UNICEF au renforcement de la résilience face aux chocs et aux crises et l'évaluation du Programme mondial et régional dans le cadre du Plan stratégique.

24. Comme les années précédentes, toutes les évaluations indiquées sont gérées par le Bureau de l'évaluation et exécutées à sa demande, à l'exception des évaluations conjointes, qui sont entreprises en collaboration avec d'autres organismes, généralement sur la base d'accords concernant le partage des coûts et la gestion conjointe.

Tableau 3
Sujets proposés pour des évaluations thématiques mondiales, 2016

<i>Type</i>	<i>Année (2016)</i>	<i>Commentaire</i>
1. Évaluation principale	Renforcement des systèmes et moyens nationaux dans le secteur de la santé	Reportée de 2015
2. Évaluation principale	Éducation des filles et égalité des sexes	Telle que prévue précédemment

<i>Type</i>	<i>Année (2016)</i>	<i>Commentaire</i>
3. Évaluation principale	Programmation de l'approvisionnement en eau des zones rurales et des petites villes	Reportée de 2015 avec un accent plus précis
4. Évaluation principale	Éviter les retards de croissance : faire en sorte que les services sanitaires et nutritionnels soient plus équitablement répartis	En cours de réalisation
5. Évaluation	Prévenir la transmission mère-enfant du VIH/sida	Telle que prévue précédemment mais avec un accent plus précis
6. Évaluation	Santé : H4+ programme conjoint sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (conjointe)	Telle que prévue précédemment, actuellement en cours de réalisation
7. Synthèse des évaluations	Synthèse des constatations des évaluations sur le VIH et le sida	Avancée de 2017 pour compléter le point 5 ci-dessus
8. Synthèse des évaluations	Examen de l'efficacité des activités développement de l'UNICEF pour la période 2012-2015 (Rapport sur l'efficacité de développement de l'UNICEF)	Telle que prévue précédemment

Tableau 4
Sujets proposés pour des évaluations thématiques, 2017

<i>Type</i>	<i>Année (2017)</i>	<i>Commentaire</i>
1. Évaluation principale	Données de recherche : soutien à la génération et à l'utilisation de connaissances	Telle que prévue précédemment
2. Évaluation principale	La technologie au service du développement	Nouveau thème
3. Évaluation principale	Plan d'action pour l'égalité des sexes	Telle que prévue précédemment
4. Évaluation principale	Travail de l'UNICEF pour renforcer les systèmes de protection de l'enfance	Précédemment prévue comme une synthèse des évaluations, doit maintenant être menée comme une évaluation thématique mondiale
5. Évaluation	Appui au développement de politiques nationales de protection sociale	Telle que prévue précédemment; maintenant mais avec un accent plus précis
6. Évaluation	Couverture et qualité de la réponse humanitaire de l'UNICEF dans des environnements complexes/très menacés	Nouveau thème

<i>Type</i>	<i>Année (2017)</i>	<i>Commentaire</i>
7. Synthèse des évaluations	Synthèse des résultats des évaluations sur les technologies innovantes/nouvelles	Reportée de 2015
8. Synthèse des évaluations	Synthèse des résultats des évaluations de l'action humanitaire de l'UNICEF dans les crises prolongées	Nouveau thème

25. En raison de leur imprévisibilité inhérente, les évaluations de la réponse de l'UNICEF aux crises humanitaires de niveau 3 ne sont pas indiquées. Toutefois, il est prévu que le Bureau de l'évaluation continue à gérer les évaluations de ces crises lorsque les conditions le permettent. Ces évaluations ne font pas double emploi avec les examens opérationnels de pairs entrepris par les cadres supérieurs au cours des premières semaines d'une crise majeure mais elles seront entreprises plus tard lorsque la réponse sera plus mûre en vue d'identifier les résultats émergents tout en donnant aussi des informations sur les ajustements éventuels requis. Le Bureau de l'évaluation continuera aussi à faire la liaison avec le Groupe interorganisations de pilotage pour l'évaluation de l'action humanitaire pour entreprendre des évaluations conjointes de la réponse plus large des Nations Unies à ces situations d'urgence.

26. Plusieurs activités conjointes d'évaluation sont anticipées mais pas encore clairement définies; elles ne sont donc pas indiquées. Elles comprennent notamment des activités conjointes d'évaluation relatives à plusieurs programmes conjoints. Le Bureau de l'évaluation procède à des consultations sur les plans d'évaluation pour un programme UNICEF/Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sur les mariages précoces ainsi que sur une deuxième phase du programme conjoint UNICEF/FNUAP sur les mutilations génitales féminines/l'excision. Dans le cadre du mécanisme d'évaluation de l'efficacité, de l'efficience et des résultats à l'échelle du système, les efforts d'évaluation conjointe des contributions du système des Nations Unies au renforcement des capacités statistiques se poursuivront en 2016.

VII. Cadre d'allocation des ressources

27. Le Directeur général a approuvé une augmentation des allocations financières au Bureau de l'évaluation pour la période 2014 à 2017. Les ressources ordinaires allouées au Bureau de l'évaluation pour cette période s'élèvent au total à 18,2 millions de dollars. Le budget du Bureau de l'évaluation finance non seulement le programme des évaluations thématiques mondiales, mais aussi les autres activités dont le Bureau a la responsabilité. On peut citer notamment sa mission de soutien et de contrôle, reflétée entre autres dans les efforts particuliers menés pour renforcer et professionnaliser la fonction d'évaluation de l'UNICEF et les systèmes sous-jacents dans l'ensemble de l'organisation; et sa participation à des partenariats et des réseaux, principalement des activités interorganisations visant à renforcer et à harmoniser les évaluations au sein du système des Nations Unies, ainsi qu'à des initiatives destinées à développer les capacités nationales d'évaluation.

28. Ces dernières années, le Bureau de l'évaluation a alloué 450 000 dollars à chaque évaluation thématique mondiale principale, 250 000 dollars à chaque évaluation de moindre portée et 50 000 dollars pour les études documentaires, comme les rapports de synthèse des évaluations. Les principales dépenses sont

imputables aux honoraires de consultants et aux frais de voyage si l'on estime que le personnel du Bureau de l'évaluation est étroitement associé à la définition de la portée des évaluations, à leur préparation et à leur gestion, ainsi qu'à la diffusion de leurs résultats.

29. Les allocations ainsi réparties sont reflétées dans le cadre de budget annuel présenté au tableau 5 ci-dessous. L'expérience acquise en 2014-2015 a confirmé en général l'exactitude de ces projections de coûts unitaires et ils restent la référence pour la planification des ressources en 2016 et 2017.

Tableau 5
Cadre d'allocation des ressources pour les évaluations, par année, 2014-2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet	Coût total	Source de financement	
		Ressources ordinaires	Autres ressources
1. Évaluation principale	450	450	–
2. Évaluation principale	450	450	–
3. Évaluation principale	450	450	–
4. Évaluation principale	450	–	450
5. Évaluation	250	250	–
6. Évaluation	250	–	250
7. Synthèse des évaluations	50	50	–
8. Synthèse des évaluations	50	50	–
9. Examen méthodologique	50	–	50
10. Études de portée	100	50	50
11. Imprévu	200	–	200
Total	2 750	1 750	1 000

30. Le cadre d'allocation des ressources revêt un caractère indicatif et ne constitue pas une structure budgétaire stricte. Bien que la prévisibilité des ressources allouées au Bureau de l'évaluation soit désormais meilleure, on s'attend à devoir mobiliser des financements de 1 million de dollars par an au titre des autres ressources. Une certaine marge de manœuvre doit être préservée pour répondre aux besoins ponctuels pouvant apparaître au cours de l'une ou l'autre des années considérées, par exemple pour des évaluations humanitaires et pour assurer la participation à des évaluations conjointes. Des fonds pour imprévus seront sans doute nécessaires pour répondre aux nouvelles priorités, pour autant qu'elles soient jugées importantes et conformes aux priorités globales du plan des évaluations thématiques mondiales. Le cadre prévoit donc une réserve pour imprévus de 200 000 dollars, alimentée par les autres ressources.

VIII. Risques

31. Les risques entourant l'exécution du plan des évaluations thématiques mondiales sont notamment les suivants :

a) *Demande élevée d'évaluations collectives non incluses dans le plan.* L'engagement d'entreprendre des évaluations collectives de crises majeures exige que le Bureau de l'évaluation leur accorde d'urgence son attention. Si un grand nombre de ces situations d'urgence se produit, le temps du personnel et les ressources disponibles feront l'objet d'une forte demande. Des pressions similaires peuvent se faire sentir si l'UNICEF est confronté à la demande de participer à un nombre important d'évaluations conjointes prioritaires. Il faudra peut-être procéder à des ajustements pour répondre aux nouvelles demandes de ce genre;

b) *Changements au Plan stratégique.* Le plan des évaluations thématiques mondiales est axé sur les priorités énoncées dans le Plan stratégique pour la période 2014-2017. S'il n'est pas prévu de grands changements au Plan stratégique, le plan d'évaluations sera encore adapté pour tenir compte des changements importants dans les priorités stratégiques.

IX. Présentation de rapports

32. Il sera rendu compte de l'état d'avancement du plan des évaluations thématiques mondiales dans le rapport annuel du Bureau de l'évaluation ainsi que dans le rapport annuel sur la fonction d'évaluation présenté au Conseil d'administration chaque année. Le Conseil d'administration sera ainsi en mesure d'assurer le suivi de ce plan tout au long de 2016 et 2017.

Annexe I

Sujets inclus dans le plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017, tels que présentés au Conseil d'administration en 2014⁵

Tableau 1
Sujets proposés pour les évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017

Type	2014	2015	2016	2017
1. Évaluation principale	Protection de l'enfance : lutte contre la violence à l'égard des enfants	Santé : renforcement des systèmes et moyens nationaux dans le secteur de la santé	Santé : H4+ programme conjoint sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	Santé : soutien des initiatives mondiales et régionales
2. Évaluation principale	Contribution de l'UNICEF aux objectifs du Millénaire pour le développement	Éviter les retards de croissance : faire en sorte que les services sanitaires et nutritionnels soient plus équitablement répartis	Éducation : éducation des filles et égalité des sexes	Inclusion sociale : appui aux améliorations des politiques et des systèmes
3. Évaluation principale	Dialogue sur les politiques à suivre et activités de plaidoyer en faveur des enfants au niveau national	Eau, assainissement et hygiène pour tous : favoriser l'accès à l'eau potable et à de bonnes pratiques d'hygiène	Suivi des résultats du système d'équité (MoRES)	Données de recherche : soutien à la génération et à l'utilisation de connaissances
4. Évaluation principale	Éducation : critères en termes d'apprentissage précoce et de développement et préparation à la scolarité	Programme d'éducation et de consolidation de la paix	VIH et sida : améliorer l'égalité d'accès aux modes de prévention et de traitement ayant fait leurs preuves	Égalité des sexes : mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des sexes
5. Évaluation	Évaluabilité du Plan stratégique	Appui au développement des capacités nationales	Programme de transformation (conjoint) [†] : amélioration de la coordination de l'aide humanitaire	Résilience : préservation des avancées en matière de développement face aux chocs et aux crises

⁵ Plan des évaluations thématiques mondiales pour la période 2014-2017, E/ICEF/2014/3, présenté à la première session ordinaire de 2014.

Type	2014	2015	2016	2017
6. Évaluation	Communication pour le développement : soutien aux changements normatifs	Partenariats : mise en œuvre de la stratégie en matière de partenariat	Intégration et liaisons intersectorielles	Programme mondial et régional : résultats obtenus dans le cadre du Plan stratégique
7. Synthèse des évaluations	Nutrition : examen des résultats de l'évaluation	Protection sociale : examen des résultats de l'évaluation	Eau, assainissement et hygiène pour tous : examen des résultats de l'évaluation	VIH et sida : examen des résultats de l'évaluation
8. Synthèse des évaluations	Crise syrienne : enseignements tirés de la synthèse des évaluations existantes (conjointe) [†]	Innovation : résultats des évaluations de nouvelles technologies et approches	Examen de l'efficacité des activités développement de l'UNICEF, 2012-2015 (métaévaluation et synthèse)	Protection de l'enfance : aide au renforcement des systèmes et des moyens nationaux: résultats des évaluations
9. Études méthodologiques	Méthodes d'évaluation de l'innovation	Méthodes d'évaluation de la politique	Méthodes d'évaluation participative impliquant les jeunes	Méthodes d'évaluation du travail normatif

[†] Menée conjointement avec le Groupe interorganisations de pilotage pour l'évaluation de l'action humanitaire.

Annexe II

Produits des évaluations

1. Eu égard au plan des évaluations thématiques mondiales, le Bureau de l'évaluation devrait réaliser chaque année quatre évaluations principales et deux évaluations de moins grande ampleur et établir deux synthèses des évaluations. Les activités d'appui consisteront notamment à préparer les études de cadrage pertinentes et à élaborer chaque année un examen méthodologique.

2. La catégorie « évaluations principales » comprend les évaluations thématiques mondiales de grande ampleur entreprises de façon indépendante par le Bureau de l'évaluation. Chacune de ces évaluations de grande ampleur traite d'un sujet ou d'un thème important et vise généralement à déterminer non seulement la pertinence et la cohérence du cadre stratégique général et des résultats globaux obtenus, mais aussi l'efficacité et l'efficacités de la mise en œuvre nationale et régionale, en fournissant, le cas échéant, une appréciation des résultats, de l'impact et de la durabilité du travail de l'UNICEF. Ces évaluations sont souvent fondées sur des études de cas, qui permettent de passer de plus près en revue la performance de plusieurs programmes de pays, et impliquent des partenaires et parties prenantes clés au niveau national. Les études de cas peuvent être complétées par des enquêtes par questionnaire, qui assurent une vision plus large. Les évaluations principales exigent du temps et des ressources, puisqu'il faut de 12 à 18 mois pour les réaliser et que leur coût moyen approximatif est de 450 000 dollars.

3. Des exemples récents de ces évaluations thématiques mondiales comprennent, par exemple, l'évaluation du travail de l'UNICEF dans la lutte contre la violence à l'égard des enfants et l'évaluation du soutien de l'UNICEF aux critères en termes d'apprentissage précoce et de préparation à la scolarité.

4. La catégorie « évaluations » recouvre les évaluations de moindre envergure, portant en général sur une question ou un programme de portée plus restreinte que les larges domaines thématiques de travail de l'UNICEF. La méthodologie est plus limitée, accordant une moins grande priorité aux études de cas par pays, même si elle vise à évaluer les résultats et à déterminer l'efficacité et l'efficacités de la mise en œuvre régionale et nationale. Un exemple en est l'évaluation en cours de l'approche de l'UNICEF à la communication pour le développement.

5. La catégorie « synthèses des évaluations » couvre un autre type de produit établi à partir des évaluations décrites ci-dessus. Les synthèses passent en revue les observations rassemblées sur un thème ou un sujet particulier dans le cadre des évaluations. Elles couvrent un genre de produit différent des évaluations décrites ci-dessus. Les synthèses examinent les éléments de preuve de l'évaluation disponibles sur un sujet ou thème particulier. Généralement, elles examinent la couverture et la qualité des données tirées des évaluations, rassemblent les principales constatations et enseignements tirés des évaluations concernées et présentent des conclusions et des recommandations générales fondées sur cette analyse. L'étude documentaire constitue l'essentiel du travail à accomplir, mais elle peut être complétée par des entretiens et des enquêtes. Des exemples de ces études comprennent l'examen des résultats de l'évaluation dans le domaine de la nutrition et celui des évaluations des modalités de transfert en espèces.

6. Tous ces types d'évaluation doivent générer des constatations, des enseignements, des conclusions et des recommandations. Les recommandations sont généralement formulées à l'intention de la direction de l'UNICEF et appellent une réponse formelle de celle-ci.

7. La dernière catégorie concerne les « études méthodologiques ». Les questions à couvrir dans les évaluations évoluant et se modifiant sans cesse, les méthodes d'évaluation continuent, elles aussi, à évoluer. Les travaux méthodologiques du Bureau de l'évaluation visent à élaborer des méthodes et conseils appropriés pour faire face à ces défis de l'évaluation au sein de l'UNICEF, en s'inspirant des meilleures pratiques internationales.

8. Dans les évaluations peuvent figurer à la fois des éléments sommatifs et des éléments formatifs. Les évaluations sommatives sont généralement menées vers la fin d'une intervention afin de déterminer dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints (et d'importantes conséquences imprévues significatives peuvent être décelées), aux fins de l'application du principe de responsabilité et de l'orientation des modalités futures de conception et d'exécution d'interventions du même type. Les évaluations formatives sont conduites durant la mise en œuvre, en vue de contribuer à améliorer les performances. Bien entendu, nombre d'évaluations sommatives ont un aspect formatif dans la mesure où elles déterminent les phases ultérieures d'une intervention ou orientent les nouvelles interventions de même nature; les évaluations formatives peuvent aussi comporter des éléments sommatifs lorsqu'il s'agit d'évaluer les premières phases de l'exécution. Les évaluations entreprises dans le cadre du plan des évaluations thématiques mondiales comporteront, dans la plupart des cas, à la fois des aspects sommatifs et formatifs.

Annexe III

Résumé des évaluations thématiques mondiales à effectuer en 2016-2017

Programmation sectorielle [reflétant les principaux domaines d'intervention du Plan stratégique]

Éducation

Programmes d'éducation des filles

1. L'accent mis sur l'éducation des filles dans le programme actuel de l'UNICEF a de lointaines origines qui remontent au milieu des années 90 avec l'Initiative pour l'éducation des filles africaines, précurseur des programmes d'éducation des filles de l'UNICEF. Le programme qui occupait une place importante dans le plan stratégique à moyen terme 2002-2005 a contribué à identifier et définir l'éducation des filles comme l'une des principales priorités de l'UNICEF. Des innovations supplémentaires de programmation ont accru l'attention et l'engagement, avec pour résultat le domaine d'intervention éducation de base et égalité des sexes dans le plan stratégique à moyen terme pour la période 2006-2013. Depuis lors, l'UNICEF a mis en œuvre des programmes d'éducation des filles dans toutes les régions, avec des investissements importants provenant du financement de l'évaluation thématique de l'éducation et il en a assuré la direction en tant que secrétariat de l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles.

2. L'évaluation de l'éducation des filles prévue pour 2016 évaluera les stratégies déployées par l'UNICEF pour attirer davantage de filles à l'école et augmenter leur participation et leur succès scolaires. Elle étudiera également dans quelle mesure les effets et/ou les résultats ont été atteints, ainsi que les résultats plus généraux en matière d'égalité des sexes. L'évaluation examinera aussi le bien-fondé des nouvelles stratégies du programme d'éducation des filles (telles qu'énoncées dans le Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2014-2017), verra si la programmation se fonde sur des théories de changement cohérentes et déterminera si l'architecture nécessaire est en place pour gérer et faire rapport sur les résultats.

WASH

Programme de l'UNICEF pour l'approvisionnement en eau des petites villes et des zones rurales

3. Le programme d'approvisionnement en eau de l'UNICEF a été sous-évalué depuis l'an 2000 bien qu'il représente le deuxième domaine d'investissement de la section WASH dans le monde et qu'il soit directement lié aux objectifs du développement durable récemment adoptés. Cette évaluation permettra de déterminer la pertinence, l'efficacité, l'équité, l'efficience, la viabilité, l'extensibilité et l'impact des interventions de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau des zones rurales et des petites villes et dans le contexte du développement des pays à revenu faible et moyen. Elle aidera à identifier l'avantage comparatif de l'UNICEF dans ce domaine et à centrer le programme là où l'organisation a ou peut avoir la valeur ajoutée et l'impact les plus

importants. Un accent particulier sera mis sur les domaines de croissance récente pour les investissements de l'UNICEF dans ce secteur, notamment les modèles de gestion des services d'eau, la qualité de l'eau des ménages et l'intégration avec d'autres interventions WASH et non WASH (par exemple, Eau, assainissement et hygiène pour tous dans les écoles). L'évaluation rassemblera des informations sur les stratégies nouvelles dans les domaines du forage manuel, du suivi en temps réel, du traitement et du stockage sûr de l'eau des ménages et de la planification de la sûreté de l'eau. Enfin, elle cherchera à combler les lacunes des connaissances sur la réglementation du secteur et le renforcement institutionnel.

Protection de l'enfance

L'UNICEF s'efforce de renforcer les systèmes de protection de l'enfance

4. Contrairement à la santé et l'éducation, les efforts en matière de protection de l'enfance dans les structures gouvernementales nationales ne se limitent normalement pas à un seul ministère intégré et publiquement important. Les unités de gestion concernées se répartissent entre les portefeuilles de la santé, de l'éducation, de l'intérieur, de la protection sociale et de la justice. De plus, des efforts sont nécessaires à chaque niveau de gouvernement, notamment des mesures propres à développer la compréhension et la confiance des enfants et de leur famille. Au cours de ces dernières années, les tentatives visant à définir et mettre en œuvre une méthode systémique de protection de l'enfance dans ces instances a été une priorité de l'UNICEF, mais les éléments qui fonctionnent le mieux et le succès global de la méthode systémique n'ont jamais été évalués. L'évaluation utilisera probablement une méthode fondée sur des études de cas pour analyser en profondeur les applications particulières de la méthode systémique, notamment des cas où les progrès ont été plus marqués ou moins importants que ceux espérés. Les efforts visant à renforcer les systèmes dans le cadre d'États à la fois forts et faibles auront un intérêt non négligeable. Dans le cas de ces derniers, la méthode dépend des efforts des organisations non gouvernementales et de la société civile. Une évaluation de l'orientation et de l'appui de l'UNICEF au développement de systèmes de protection de l'enfance par l'intermédiaire du siège et des bureaux régionaux de l'organisation sera un thème fédérateur des études de cas.

VIH et sida

Prévention de la transmission mère-enfant du VIH

5. Pendant plus d'une décennie, l'UNICEF a été une institution de pointe dans la prévention de la transmission mère-enfant du VIH et des progrès importants ont été accomplis. Cette expérience donne l'occasion d'un examen inhabituellement approfondi des efforts déployés par l'UNICEF pour intensifier le programme de prévention de la transmission mère-enfant du VIH, des soins pédiatriques et de traitement dans le monde entier et de sa contribution à l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH. Les enseignements qui en sont tirés peuvent aider l'UNICEF et ses partenaires à s'adapter aux nouvelles connaissances scientifiques, à renforcer les capacités gouvernementales et à aménager des partenariats de développement.

6. L'évaluation portera sur la TME, les soins pédiatriques du sida et des programmes d'appui et elle examinera l'engagement de l'organisation aux niveaux mondial, régional et national. Elle évaluera quatre aspects du programme de prévention de la transmission mère-enfant du VIH : a) initiative thématique, sensibilisation et partenariat; b) mobilisation des ressources; c) informations stratégiques, production et diffusion de connaissances; et d) présence de l'UNICEF aux niveaux mondial, régional et national. Dans le cadre de ces quatre aspects, l'évaluation accordera une attention particulière aux questions intersectorielles de genre et d'inégalité entre les sexes, de droits de l'enfant et du VIH et de l'équité.

Santé

Renforcement des systèmes de santé

7. Le renforcement des systèmes de santé fait partie intégrante du résultat du Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2014-2017 qui vise à une « utilisation améliorée et équitable des interventions de santé maternelle, néonatale et de l'enfant à fort impact, depuis la grossesse jusqu'à l'adolescence, et à la promotion de comportements sains ». De plus, l'élaboration d'une nouvelle stratégie de l'UNICEF dans le secteur de la santé met fortement l'accent sur le renforcement des systèmes de santé.

8. Cette évaluation est avant tout destinée à tirer des enseignements du programme extensif existant dans le domaine du renforcement des systèmes de santé – une grande partie étant intégrée dans les programmes nationaux de coopération de l'UNICEF. L'évaluation passera en revue cette expérience et déterminera les méthodes qui ont ou n'ont pas fonctionné, les raisons sous-jacentes et les circonstances ayant joué un rôle. Cet ensemble de données peut aider à orienter la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du secteur de la santé de même qu'à établir une référence pour estimer les progrès au cours des prochaines années.

Évaluation finale du programme conjoint du H4+ pour la période 2011-2016

9. Cette évaluation sera effectuée conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Gouvernement canadien. Elle examinera un programme de partenariat (le partenariat H4+) créé pour tirer profit des forces collectives et des avantages et capacités différents du FNUAP, de l'UNICEF, du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la Santé pour aborder les problèmes de santé procréative, maternelle, néonatale et infantile dans les pays ayant un taux de morbidité et de mortalité maternelle et infantile élevé. Avec des dons des Gouvernements canadien et suédois, les partenaires du H4+ ont conjointement prêté assistance à des programmes de santé maternelle et infantile dans 10 pays.

10. L'évaluation donnera des informations sur la réforme et la direction future du H4+. Elle aura un double but d'apprentissage mondial et interinstitutionnel ainsi que de renforcement de la responsabilisation entre les partenaires du H4+ pour les résultats obtenus au titre du soutien par l'octroi de subventions. Les questions prioritaires sont notamment :

- a) La mesure dans laquelle le H4+ a contribué au renforcement des systèmes nationaux de santé dans les pays du programme;
- b) Les changements dans la mise à disposition de services de santé intégrés en même temps que le continuum des soins comportant des résultats attendus et non attendus au niveau des pays financés par le programme du H4+;
- c) La façon dont le H4+ a aidé à identifier des méthodes novatrices et a promu leur expansion au niveau national et leur reproduction dans les pays;
- d) Les progrès collectifs sur les questions d'approvisionnement, qui ont demandé un engagement important de la Division des approvisionnements de l'UNICEF, pour harmoniser une liste d'appareils médicaux essentiels, réviser la liste des produits pharmaceutiques et en faciliter l'accès par les nations et les usagers de tous les niveaux de revenus.

Nutrition

Prévention des retards de croissance

11. La croissance et le développement adéquats des enfants est au cœur du mandat de l'UNICEF qui a l'expérience de nombreuses décennies de direction et de programmes d'intervention pour le traitement de la malnutrition chez les enfants. Cette évaluation est la première tentative formelle faite pour évaluer les stratégies et la performance des programmes de l'UNICEF visant à réduire les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans. Elle a un double objectif : premièrement, contribuer à améliorer la responsabilité de l'organisation en matière de performance et de résultats et, deuxièmement, produire des éléments de preuve et d'apprentissage pour orienter les mesures vers une réduction durable du retard de croissance au cours des prochaines années. L'évaluation permettra d'apprendre des méthodes efficaces – notamment utilisation d'un travail politique en amont, engagement multisectoriel, gouvernance, coordination et partenariats et interventions clefs nécessaires pour réduire les retards de croissance dans différents contextes. Elle identifiera les mesures qui doivent être prises pour soutenir les avantages obtenus et renforcer les interventions qui fonctionnent, ainsi que pour traiter les inégalités là où elles existent.

Politique sociale

Appui au développement d'une politique nationale de protection sociale

12. Un ensemble fiable de preuves mondiales – notamment des contributions importantes de l'UNICEF – a établi l'efficacité de différentes stratégies de protection sociale. Toutefois, une lacune majeure dans les éléments de preuve est de savoir comment il est possible de soutenir le mieux les gouvernements et leurs partenaires pour concevoir et expérimenter des politiques et, par la suite, les développer suffisamment pour qu'elles aient un impact social et économique important. Cette évaluation permettrait de cataloguer et d'analyser les méthodes utilisées pour les défendre et d'effectuer des recherches pendant les phases initiales, puis ensuite de plaider en leur faveur et de renforcer les capacités afin d'étendre la couverture et l'ampleur des interventions réussies. Alors que l'accent sera mis sur les systèmes publics, le rôle crucial de la communication et du partenariat avec les

communautés sera également inclus. Cette évaluation sera soucieuse des difficultés auxquelles sont soumis les bureaux relativement petits de l'UNICEF dans les pays à revenu moyen en particulier et elle verra s'ils ont manqué certaines occasions par rapport à des bureaux dotés de ressources plus nombreuses. Dans les deux situations, la capacité de l'UNICEF à localiser des niches d'influence dans le cadre de l'univers de programmation d'un grand nombre d'autres partenaires importants, notamment les banques de développement, présentera un intérêt. Les résultats aideront l'UNICEF à faire porter ses efforts sur les meilleures pratiques confirmées tout en ciblant les domaines faibles à améliorer.

Programme humanitaire

Couverture et qualité de la réponse humanitaire de l'UNICEF dans des environnements complexes, fortement menacés

13. Cette évaluation concerne les méthodes de l'UNICEF visant à étendre la couverture et la qualité de sa réponse dans des environnements complexes, fortement menacés où les préoccupations sécuritaires limitent l'accès aux populations touchées. Ce sujet traite en particulier de situations de conflits et se rapporte également aux discussions plus larges sur la localisation de l'action humanitaire précédant le Sommet mondial sur l'action humanitaire. Des problèmes relatifs à la gestion des questions sécuritaires et de limites d'accès sont apparus dans un certain nombre d'évaluations récentes. L'évaluation examinera la stratégie de l'UNICEF et le processus de détermination des objectifs, les différentes modalités utilisées par l'organisation pour étendre la couverture, par exemple le mécanisme de réponse rapide et les aspects de la mise en œuvre des mécanismes déterminants du programme. Une évaluation thématique mondiale donnerait une vue d'ensemble systématique et objective de différentes situations de pays et montrerait comment et jusqu'où les efforts de l'UNICEF fonctionnent, en identifiant où et pourquoi les réponses réussissent ou non à atteindre les populations touchées. Elle déterminerait dans quelle mesure ceci peut être attribué aux limites de l'action humanitaire dans des environnements politisés et tirerait des conclusions sur la question de savoir si et comment l'UNICEF pourrait faire davantage.

Questions organisationnelles

Données de recherche : appui à la génération et à l'utilisation des connaissances

14. Cette évaluation permettra de mieux comprendre le cycle génération et utilisation des données provenant de la recherche à l'UNICEF pour créer de la valeur pour les enfants. Elle étudiera les différentes dimensions du *comment* et du *pourquoi* les données de recherche sont générées, à *quelle fin* et *quand*. Elle se penchera aussi sur la question de savoir *qui* sont les principales parties prenantes dans l'ensemble de ces processus. L'évaluation examinera les besoins organisationnels, les incitations et les obstacles qui peuvent favoriser et/ou entraver la génération et l'utilisation (interne et externe) des données de recherche. Les questions à prendre en considération seront notamment les suivantes :

- a) Définition de la portée de la recherche et de la génération de données et ce qu'implique ce qui est laissé de côté dans cette définition; examen du rapport entre recherche, évaluation, collecte et analyse de données;
- b) Définition et évaluation de l'impact de la recherche, y compris en accordant une attention aux différences entre faire, diffuser et utiliser une bonne recherche;
- c) Évaluer où l'UNICEF produit et ne produit pas une quantité suffisante de données de recherche de qualité, par secteurs et par thèmes interdisciplinaires importants pour atteindre les résultats du Plan stratégique;
- d) La structure de la gouvernance, de la mise en œuvre et de l'utilisation de la recherche à l'UNICEF, en commençant par le Bureau de la recherche, mais s'étendant bien au-delà;
- e) L'adéquation de la fonction de recherche de l'UNICEF à l'environnement de l'information en évolution rapide, par exemple la recherche à l'âge de l'information rapide et abondante et le défi du maintien de la souplesse;
- f) La compréhension de la façon dont les différentes parties prenantes perçoivent les incitations à commander, développer et utiliser les données de la recherche et y réagissent.

La technologie au service du développement

15. La révolution technologique de ces quelques dernières décennies a accru les espoirs dans les secteurs du développement public et international de disposer de moyens plus simples, meilleurs et plus audacieux pour aborder les problèmes les plus complexes du monde. La perception qu'il existe des solutions utilitaires à effet rapide et bien vérifiées suscite des investissements qui influencent les décisions et la programmation. Entre-temps, on dispose de peu d'informations sur le rôle réel de la technologie pour provoquer des résultats de développement pour les enfants.

16. La technologie au service du développement est un domaine de plus en plus important des activités de l'UNICEF, qui s'appuie sur l'innovation lancée il y a quelques années. Plus récemment, un travail de développement et d'application de nouvelles technologies a été entrepris sur une grande échelle à l'UNICEF. Prévus pour 2017, l'évaluation proposée examinera l'utilisation de la technologie dans le développement de l'UNICEF et cherchera à préciser les raisons de son utilisation dans les programmes (qui, pourquoi, comment et pour qui) et sa relation avec des systèmes plus larges de pensée et des approches stratégiques, essentiels à l'efficacité et à la durabilité de ces innovations. L'objectif serait de tirer des enseignements de l'expérience faite jusqu'à présent, en vue d'éclairer les efforts futurs dans ce domaine qui évolue rapidement. Parmi les autres domaines de l'UNICEF, l'évaluation examinera en priorité les initiatives dans les technologies de l'information et de la communication, la technologie numérique et l'innovation. L'efficacité d'innovations spécifiques sera examinée, entre autres dans le contexte plus large de la gouvernance autour des ressources, du soutien technique et de la communication. Ceci permettra d'analyser et de traiter des questions cruciales et d'éclairer la pensée sur des questions importantes mais sensibles telles que les mégadonnées et les données ouvertes, l'intimité de la vie privée, la propriété, les cadres analytique et juridique.

Plan d'action pour l'égalité des sexes

17. Le Plan d'action pour l'égalité des sexes est une approche parfaitement articulée de l'intégration des sexes qui a été conçue pour se dérouler pendant la même période et avec les mêmes structures que le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017. Le plan est à la fois une priorité collective générale et une série spécifique d'engagements exprimés en fonction de responsabilités, priorités de programmation ciblées, ressources, architecture (c'est-à-dire personnel et structures au sein de l'UNICEF), indicateurs et résultats. Cinq points de référence principaux doivent être suivis. L'évaluation examinera la performance dans chacun de ces domaines et étudiera pourquoi elle a ou n'a pas répondu aux attentes. L'objectif est d'aider les décideurs à formuler le prochain Plan d'action pour l'égalité des sexes ainsi que de donner des orientations aux bureaux à tous les niveaux qui s'efforcent d'améliorer leur performance en matière d'égalité des sexes.
